

Comité Syndical Reconvocqué du 15 février 2022

DELIBERATION N° 2022-02-006

Compte-rendu des décisions prises par le Bureau et le Président conformément à l'article L5211-10 du CGCT

Nombre de membres 105			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du dix février deux mille vingt-deux, une nouvelle convocation du comité syndical a été faite le onze février deux mille vingt-deux, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'an deux mille vingt-deux, le quinze février à onze heures, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée par le Président dans les conditions prévues par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 modifiée par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur GIANNI Don Georges. Monsieur POLI Xavier a été désignée secrétaire de séance. S'agissant d'une re-convocation, le comité peut valablement délibérer sans condition de quorum.
En exercice	Présents	Votants	
105	33	71	

Présents (14) :

FERRANDI Etienne, LACOMBE Xavier, PASQUALAGGI Jean-Marie, BONARDI Jean-Paul, SOTTY Marie-Laurence, MARCHETTI François-Marie, BERNARDI François, GIFFON Jean-Baptiste, POLI Xavier, MARIOTTI Marie-Thérèse, MATTEI Jean-François, MARCHETTI Etienne, MAURIZI Pancrace (a été représenté par un suppléant : SANTELLI Jean-Baptiste) et GIANNI Don Georges.

Visio (19) :

PERETTI Philippe, TIERI Paul, LEONARDI Jean-Charles, POZZO di BORGIO Louis, SIMONI Pierre-Baptiste, ROMITI Gérard, SAVELLI Pierre et GONZALEZ COLOMBANI Carulina, FRAU David, ADORNI Roméo, GRAZIANI Frédéric, BARTHELEMY Roxane, SEITE Jean-Marie, VIVONI Ange-Pierre, CICCADA Vincent, BARTOLI Paul-Marie, MICHELETTI Vincent, GIORDANI Jean-Pierre et STROMBONI Jeanne (a été représenté par une suppléante : SANGES Véronique).

Absents représentés (38) :

PERFETTINI Martine (a donné pouvoir à LEONARDI Jean-Charles), MILANI Jean-Louis (a donné pouvoir à PERETTI Philippe), LINALE Serge (a donné pouvoir à SAVELLI Pierre), PELLEGRINI Leslie (a donné pouvoir à POZZO di BORGIO Louis), PADOVANI Jean-Jacques (a donné pouvoir à GIANNI Don Georges), BATTISTI Gilles (a donné pouvoir à GONZALEZ COLOMBANI Carulina), LACAVE Mattea (a donné pouvoir à ROMITI Gérard), GIAMARCHI Marie-Dominique (a donné pouvoir à SIMONI Pierre-Baptiste).

MARCANGELI Laurent (a donné pouvoir à FRAU David), MINICONI Ange-Pascal (a donné pouvoir à FERRANDI Etienne), FAGGIANELLI François (a donné pouvoir à BONARDI Jean-Paul), SARROLA Alexandre (a donné pouvoir à SOTTY Marie-Laurence), FRANCHI Horace (a donné pouvoir à PASQUALAGGI Jean-Marie), VINCILEONI Antoine-Mathieu (a donné pouvoir à FERRANDI Etienne), COMBETTE Christelle (a donné pouvoir à LACOMBE Xavier), CIAVAGLINI Joëlle (a donné pouvoir à SOTTY Marie-Laurence), COLONNA D'ISTRIA Jeanne Andrée (a donné pouvoir à BONARDI Jean-Paul), SUSINI Jean (a donné pouvoir à LACOMBE Xavier), CORTICCHIATO Caroline (a donné pouvoir à PASQUALAGGI Jean-Marie), VOGLIMACCI Charles Noël (a donné pouvoir à FRAU David).

GUIDONI Pierre (a donné pouvoir à MARCHETTI François-Marie), ACQUAVIVA François-Xavier (a donné pouvoir à MARCHETTI François-Marie)

EMANUELLI Paul-Jean (a donné pouvoir à BERNARDI François), GAMBOTTI Alexandre (a donné pouvoir à BERNARDI François)

FRANCESCHINI Christiane (a donné pouvoir à POLI Xavier), SINDALI Philippe (a donné pouvoir à POLI Xavier)

NICOLAI Marc-Antoine (a donné pouvoir à MARIOTTI Marie-Thérèse), BERLINGHI François (a donné pouvoir à MARIOTTI Marie-Thérèse)

PASQUALI Gabriel (a donné pouvoir à MATTEI Jean-François), TERRIGHI Charlotte (a donné pouvoir à MATTEI Jean-François)

NEGRONI Jérôme (a donné pouvoir à GIANNI Don Georges),

ISTRIA Patrice (a donné pouvoir à BARTOLI Paul-Marie)

MATTEI FAZI Joselyne (a donné pouvoir à GIFFON Jean-Baptiste)

SUSINI Grégory (a donné pouvoir à GIFFON Jean-Baptiste), CESARI Etienne (a donné pouvoir à BARTOLI Paul-Marie), LOPEZ Denis (a donné pouvoir à CICCADA Vincent), LUCCHINI Félicien (a donné pouvoir à MICHELETTI Vincent), QUILICHINI Paul (a donné pouvoir à MICHELETTI Vincent).

Absents (34) :

POLIFRONI Bruno, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, VANNUCCI Stéphane, BACCI Christian, KERVELLA Philippe, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose Marie, PUGLIESI Pierre, SBRAGGIA Stéphane, COLOMBANI Paul-André et DE PERETTI Don Napoléon, VUILLAMIER Jean-Marcel, FANTOZZI Jean-Michel, BRUZI Benoit, BELLINI Pierre-François, MURACCIOLI Jean-Jacques, CIMIGNANI Marie-Flora, MORTINI Lionel, SAULI Joseph, ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, DOMINICI Jean, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph, OLMETTA Claudy, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, ALBERTINI Pierre-François, LECCIA Pascal, PERENEY Jean, POMPONI Paul François, CHIAPPINI Charles, SIMONI Géraldine et SERRA Jean-Marc.

Certifié exécutoire,

après transmission en Préfecture le : 1er/03/2022
et de la publication de l'acte le : 1er/03/2022



 Pour le Président, par délégation,
 Le Directeur Général Adjoint
 Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20220215-2022-02-006-DE
 Date de télétransmission : 01/03/2022
 Date de réception préfecture : 01/03/2022

Monsieur Don-George GIANNI, Président expose,

Dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le comité, le Président a signé des actes dont il est rendu compte dans la présente délibération. De même, le bureau syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations dont il est rendu compte.

Il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période de septembre 2021 à janvier 2022.

1. Décisions du Président - Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées

N° du marché	Intitulé du marché	Titulaire	Montant estimatif annuel ou max. en € HT
2021-046	Acquisition d'équipements de protections individuelles (EPI) et de petits équipements de premiers secours pour les sites du SYVADEC	POLYMAT	Max 65 000 €
2021-051	Broyage et criblage sur les plateformes de compostage du SYVADEC - lot1	SLTP	Max 46 500 €
2021-052	Broyage et criblage sur les plateformes de compostage du SYVADEC - lot2	SLTP	Max 21 500 €
2021-053	Logiciel de gestion des ressources humaines	SITEC	82 404,44 €
2021-060	Acquisition et maintenance de matériel de lutte contre l'incendie et de secours sur les sites du SYVADEC	CHUBB	Max 80 000 €
2021-062	Mission de contrôle technique L+LE - travaux hangar Viggianello	SAS APAVE SUD EUROPE	1 615,70 €
2021-063	Prestation CSPS-travaux de création d'une rupture de charge du tri sur la commune de Viggianello	QUALICONSULT SECURITE	1 253 €
2021-065	MOE et recyclerie de Lecci	GPT NALDEO/BLASINI/CARILLO	91 800 €
2021-066	Conseil et accompagnement à la prise de parole	EPICEUM	34 029,36 €
2022-001	Etude de prospective financière et modalités de calcul de la cotisation syndicale	FININDEV	31 800,00 €

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20220215-2022-02-006-DE
 Date de télétransmission : 01/03/2022
 Date de réception préfecture : 01/03/2022

2. Délibérations du Bureau

N°	Intitulé
2021 10 071	<p>Autorisation de signature - Mission de CT - Zone du grand Bastia</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer le marché relatif au contrôle technique lié au projet de centre de tri et de valorisation avec Bureau Véritas Construction / Bureau Véritas Exploitation pour un montant estimatif de 143.500 € HT</p>
2021 10 072	<p>Autorisation de signature - Accord-cadre de mise à disposition de remorques étanches de type Tautliner sur le site de Teghime pour l'envoi des textiles usagés vers les centres de tri et transfert sur le continent</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer le marché relatif à la mise à disposition de remorques étanches de type Tautliner sur le site de Teghime pour l'envoi des textiles usagés vers les centres de tri et transfert sur le continent avec la société Rocca Transports pour un montant estimatif de 74.400 € HT</p>
2021 10 073	<p>Autorisation de signature - Accord-cadre de traitement des lixiviats sur l'installation de stockage de Déchets non dangereux située à Vico</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer le marché relatif au traitement des lixiviats sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux située à VICO avec Le Floch Dépollution pour un montant estimatif de 52.350 € HT</p>
2021 10 074	<p>Autorisation de signature - Acquisition de Packmat pk 421 pour les installations du Syvadec</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer le marché relatif à l'acquisition de Packmat pk 421 pour les installations du Syvadec avec Packmat System sans l'option de garantie pour un montant estimatif de 265.008 € HT</p>
2021 10 075	<p>Autorisation de signature - Accord-cadre de réception et valorisation des biodéchets issus des collectes séparatives -Secteur Extrême sud et de la Plaine orientale</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer l'accord cadre relatif mise à la mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport de bennes de biodéchets en région sud corse et plaine orientale vers la plateforme de compostage du Syvadec à Viggianello ou vers la plateforme du candidat avec le groupement SLTP / DFM pour un montant estimatif de 21.695 € HT</p>
2021 10 076	<p>Adoption d'une Charte de déontologie de l'achat public</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé la charte de déontologie de l'Achat public proposée</p>
2021 10 077	<p>Demande modificative de subvention pour un second poste relais de terrain dédié à la gestion de proximité : animateur compostage</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont abrogé la délibération 2021-09- 067, approuvé le nouveau plan de financement et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement au meilleur taux possible de l'opération auprès de l'ADEME, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres.</p>

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20220215-2022-02-006-DE
Date de télétransmission : 01/03/2022
Date de réception préfecture : 01/03/2022

N°	Intitulé
2021 11 086	<p>Autorisation de signature de l'accord-cadre relatif à la réception, au tri et à la valorisation du tout-venant des Recycleries du SYVADEC et traitement du résiduel</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer l'accord-cadre relatif à la réception au tri et à la valorisation du tout-venant des Recycleries du SYVADEC et traitement du résiduel avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le lot 1 : avec la société ENVIRONNEMENT SERVICES - Pour le lot 2 : avec le groupement d'entreprises STOC – Francisci Environnement - Pour le lot 3 : avec la société ENVIRONNEMENT SERVICES - Pour le lot 4 : avec la société ENVIRONNEMENT SERVICES
2021 11 087	<p>Autorisation de signature- Marché d'acquisition d'engins de chantier pour les installations du Syvadec</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché d'acquisition d'engins pour les installations du Syvadec avec la société qui a déposé l'offre économiquement la plus avantageuse pour les 2 lots, à savoir la société LOCA PLUS qui a déposé deux offres à hauteur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 388 461,08 € HT pour le lot 1 - 158 750,00 € HT pour le lot 2
2021 11 088	<p>Candidature à l'expérimentation du dispositif oui pub</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer la candidature du SYVADEC à l'appel à projet relatif à l'expérimentation « oui pub » et à solliciter l'aide financière proposée par l'ADEME ainsi que l'assistance d'un bureau d'étude pour la mise en place de ce dispositif.</p>
2021 11 089	<p>Demande d'aide dans le cadre de la réalisation de projets menés en partenariat avec la Fondazione de l'Université de Corse Pasquale Paoli</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont approuvé le nouveau projet avec la fondation de l'UDCPP et ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de Corse (OEC), ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.</p>
2021 12 090	<p>Autorisation de signature du marché de prestation de services de traitement des lixiviats ISDND Viggianello</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer le marché de prestation de services de traitement des lixiviats ISDND Viggianello avec la société OVIVE pour un montant estimatif de 149.500 € HT</p>
2021 12 091	<p>Adoption du règlement intérieur modificatif des recycleries</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé les modifications du règlement intérieur des recycleries</p>
2021 12 092	<p>Demande d'aide dans le cadre d'une programmation annuelle d'ateliers pour la réduction des déchets à l'échelle régionale</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le projet et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.</p>

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20220215-2022-02-006-DE
Date de télétransmission : 01/03/2022
Date de réception préfecture : 01/03/2022

N°	Intitulé
2021 12 093	Demande de subvention pour la réhabilitation de l'ancien site du Cruzzini situé à Rezza en ECO-POINT A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le projet et d'autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération, y compris la TVA, étant financé sur fonds propres.
2021 12 094	Demande de subvention pour la réalisation d'une éco-point à Calenzana A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le projet et d'autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération, y compris la TVA, étant financé sur fonds propres.
2021 12 095	Attribution de la bourse SYVADEC au lauréat du prix U Premiu A l'unanimité, les membres du bureau ont pris acte de ce choix et ont autorisé le Président ou son représentant à verser la bourse prévue dans le cadre du dispositif U premiu à la Fondazione de l'Université de Corse Pasquale Paoli au profit de Monsieur Antoine Rizza pour son projet « Plast-Sit ».
2021 12 096	Demande d'aide pour l'acquisition d'équipements spécifiques pour le stockage des bouteilles de gaz sur les Recycleries Après comptabilisation de l'abstention de M. Jean-Pierre GIORDANI, les membres du bureau ont approuvé, à la majorité, le projet et autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération, y compris la TVA, étant financé sur fonds propres.

Décision prise à la majorité,

Pour : 56

Contre : 0

Abstention : 15 – M. Peretti Philippe, M. Tieri Paul, M. Leonardi Jean-Charles, M. Pozzo di Borgo Louis, M. Simoni Pierre-Baptiste, M. Romiti Gérard, M. Savelli Pierre, Mme Gonzalez Colombani Carulina, Mme Perfettini Martine, M. Milani Jean-Louis, M. Linale Serge, Mme Pellegrini Leslie, M. Battesti Gilles, Mme Lacave Mattea, M. Giamarchi Marie-Dominique.

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Prend acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période de septembre 2021 à janvier 2022 listées et annexées à la présente délibération.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Don-Georges GIANNI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Corse et sera l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son dépôt ou sa publication

Accusé de réception en préfecture

02B-200009827-20220215-2022-02-006-DE

Date de télétransmission : 01/03/2022

Date de réception préfecture : 01/03/2022